LA GRIESCHE D'ESTÉ.

En recordant ma grant folie Qui n'est ne gente ne jolie, 3 Ainz est vilaine Et vilains cil qui la demaine, Me plaing set jors en la semaine 6 Et par reson. Si esbahiz ne fu mes hom, Qu'en yver toute la seson 9 Ai si ouvré Et en ouvrant m'ai aouvré Qu'en ouvrant n'ai rien recouvré 12 Dont je me cuevre. Ci a fol ouvrier et fole oevre Qui par ouvrer riens ne recuevre : 15 Tout torne a perte; Et la griesche est si aperte¹ Qu' « eschec » dit « a la descouverte² » 18 A son ouvrier³, Dont puis n'i a nul recouvrier. Juingnet li fet sambler fevrier⁴: 21 La dent dit: « Cac », Et la griesche dit : « Eschac ». Qui plus en set s'afuble sac⁵ De la griesche. 24 De Gresce vient si griez eesche⁶;

¹ 16-30. Cf., pour ce passage, Edward B. HAM, *A Rutebeuf Crux* (*Romance Philology*, t. III, 1949-50, pp. 168-172), que nous ne suivons ni pour le sens du v. 17, ni pour la construction des v. 23-24, ni pour l'interprétation des v. 25-26.

² « échec à la découverte », expression consacrée lorsqu'au jeu d'échecs, un joueur, obligé de déplacer une pièce couvrant le roi, fait tomber celui-ci sous l'échec d'une pièce de l'adversaire : exemple ancien de ce sens, au figuré, dans le T-L., au mot *eschec* (III, 878, 21). — L'expression n'est pas employée ici au sens propre, puisqu'il s'agit du jeu de la griesche et non pas du jeu d'échec. Elle vient simplement pour faire jeu de mots avec le *me cuevre* (« m'habille ») du v. 12.

³ « à celui qui pratique son jeu ».

⁴ 20-21. Elle (la griesche) fait que, pour le joueur, juillet (où il « claque du bec ») lui semble février (où ses dents claquaient de froid).

⁵ 23-24. « Le plus habile au jeu de la griesche finit (après avoir perdu) par s'habiller d'un simple sac (parce qu'il a laissé ses vêtements en gage) ». Cf. *Carmina burana*, éd. Schumann et Hilka, I, p. 181 : « Sed in ludo qui morantur Ex his quidam denudantur ; Quidam ibi vestiuntur, Quidam saccis induuntur » ; Morawski, n° 508) (d'après un ms. de 1317) : « De giu des dés qui plus en set s'afuble un sac » ; — Eustache DESCHAMPS, *Dit du gieu des dez* (n° 1395), v. 365-366 : « nul n'i prant si grant escac (gain) qu'en la fin n'en afuble un sac ». — Quant à la construction, *en* annonce par prolepse le complément de *la griesche* qui viendra plus loin.

Tant a venu⁷
De la gent qu'ele a retenu,
Sont tuit cil de sa route nu

Or est ja Borgoingne briesche.

Et tuit deschaus;

27

30

33

36

39

Et par les froiz et par les chaus, Nés li plus mestres seneschaus⁸

N'a robe entiere.

La griesche est de tel maniere Qu'ele veut avoir gent legiere⁹

En son servise:

Une eure en cote, autre en chemise.

Tel gent aime com je devise,

Trop het riche homme:

S'aus poins le tient, ele l'assomme 10.

6 25-30. La leçon de B, C (vint) est sans doute préférable à celle de A (vient). De eesche (v. 25) l'on ne connaît pas d'autre exemple. Antoine THOMAS (Romania, XXIV, 1895, pp. 584-585) a cru pouvoir considérer le mot haque (harengs « à la haque », servant d'amorce), donné par Littré, comme un aaque substantif verbal de aeschier: en pourrait-on dire autant de eesche? — Le mot eske (forme picarde) se trouve dans un dit artésien des environs de 1255 (Chansons et dits artésiens p. p. A. Jeanroy et H. Guy, n° XXIX, p. 97):

10li rois de France
Par sen grant sens et par souffrance (tolérance)
A tous les jus abandonés (autorisé)
Kil veut (il permet) c'on jut a le grieske
(De çou ne li est point a eske),
A jus d'eskés, a jus de tables...

Les éditeurs ont indiqué dubitativement pour ce mot le sens « chagrin, dépit » (on aimerait mieux « contrariété »); mais le T.-L., II, 877 le donne sans traduction. Si curieuse que soit cette rencontre, en deux textes, de deux mots inconnus par ailleurs, phonétiquement voisins, et rimant avec *griesche*, il ne paraît pas que le *eesche* de Rutebeuf ait rien à voir avec le *eske* du poème artésien. Tout ce qu'on peut dire est que, dans notre passage, *griez eeche* fait calembour avec *grezesche*, « grecque ». On notera (mais qu'en tirer ?) que la Griesche a été le nom d'une prison (Godefroy).

briesche (v. 26) est donné dubitativement dans le T.-L., I, 1150, comme le féminin de briois. De fait, Briois existe aujourd'hui dans l'onomastique concurremment avec Briard, lequel correspond à l'adjectif courant briard, « de la Brie ». Le féminin briesche serait correct (cf. grezois / gresesche; englois / englesche; galois / galesche; bougrois / bougresche; etc.). Par briois s'explique le nom de Guillelmus Briensis (Historiens de la France, t. XXII, p. 488 D); par le féminin, celui d'Agnata la Briesche (ibid., 495 B): noter toutefois qu'on rencontre le nom d'homme Stephanus Briesche (ibid., 617 H). Le voisinage, dans notre texte, avec Borgoingne semble imposer le sens de briesche = « de la Brie » (la Bresse, à quoi M. Ham a pensé, n'a rien à faire ici, ni phonétiquement, ni historiquement). Mais les deux noms Bourgogne et Brie sont inintelligibles par eux-mêmes dans le contexte, même en supposant, avec M. Hoepffner, que la Bourgogne désignerait un pays riche et la Brie un pays pauvre (ce qui d'ailleurs ne répond pas à la réalité). Ils n'ont pu venir ici que par calembour avec d'autres mots qu'ils recouvrent. Quels sont ces mots, nous ne savons; rattacher briesche à bri, « piège », est une hypothèse qui ne va guère avec le sens ordinaire du suffixe -esche et qui ne vaudrait qu'autant que eesche serait assuré au sens de esche, « appât ».

⁷ « Il est tellement venu de gens... » *Venu* est probablement prédicat derrière *a* impersonnel. Cette interprétation a toutefois l'inconvénient d'entraîner une coupure métrique contraire à l'usage prédominant.

⁸ seneschaus, surintendant de l'hôtel royal et, de ce fait, bien pourvu.

⁹ légère (et, pour cela, court vêtue).

¹⁰ Jeux de mots sur « poings » et « points » (au jeu de dés).

En cort terme set bien la somme¹¹ 42 De son avoir: Plorer li fet son nonsavoir; Sovent li fet gruel avoir 12, 45 Qui qu'ait avaine. Tramblé m'en a la mestre vaine. Or vous dirai de lor couvaine: 48 J'en sai assez; Sovent en ai esté lassez. Mi marz, que li froiz est passez¹³, Notent et chantent; 51 Li un et li autre se vantent Que, se dui dé ne les enchantent, 54 Il avront robe. Esperance les sert de lobe, Et la griesche les desrobe : La borse est vuide. 57 Li geus fet ce que l'en ne cuide : Qui que tisse, chascuns desvuide¹⁴; Li penssers chiet¹⁵. 60 Nul bel eschet ne lor eschiet; N'en pueent més qu'il lor meschiet¹⁶, Ainz lor en poise; 63 Qui qu'ait l'argent, Diex a la noise¹⁷. Aillors covient lor penssers voise, Quar dui tornois¹⁸, 66

¹¹ Le sujet est le joueur : « il a vite fait de compter son argent (n'en ayant plus) ».

¹² « D'autres ont de l'avoine, lui, le joueur, n'aura que du gruau » (Hoepffner). Mais le gruau n'est pas la partie la moins bonne du grain. Il faudrait trouver à *gruel* le sens d'une chose de basse qualité. On ne voit pourtant pas comment rattacher le mot à *gruis*, « son ».

¹³ 50-51. Ce trait semble indiquer que les débuts de nombreuses chansons dont les auteurs disent se mettre à chanter à l'appel de la belle saison ne relèvent pas seulement d'une convention poétique.

¹⁴ Cf. *Q* 3-5 et note. Ici : « ils ne peuvent empêcher que... »

^{15 «} l'espoir s'évanouit ».

 $^{^{16}}$ Cf. \hat{E} 54 et note.

¹⁷ noise. Les jurements des joueurs (selon des moeurs souvent notées).

^{18 66-69. «} La possession d'une dizaine de pièces de monnaie (2 tournois, 3 parisis, 5 viennois) ne suffit pas à faire d'un pauvre hère un bourgeois cossu », avec jeu de mots, *bourgeois* désignant aussi une sorte de monnaie. Une monnaie de ce nom, nom qui remplaça pendant deux ans celui des deniers parisis, fut créée par ordonnances de Philippe le Bel, de 1311 à septembre 1313, sous la forme de « bourgeois forts » et de « bourgeois nouveaux ». Les pièces durent leur appellation à la croix de Bourges qui les marquait ; mais elles n'étaient pas propres à Bourges et furent frappées dans tous les ateliers du royaume (A. BLANCHET et A. DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique française*, t. II, 1916, par Dieudonné, pp. 234 et 240-241). Vu les dates, ce n'est évidemment pas d'elles qu'il est question dans le poème, mais d'une monnaie plus ancienne, qui était proprement de Bourges. On connaît des deniers de Bourges frappés encore au temps de Louis VII (*ib.*, p. 206) et même de Philippe Auguste (*ib.*, p. 220) : il n'en est plus mentionné au temps de Louis IX, peut-être à cause du principe établi en 1262 par ce roi que la monnaie de chaque seigneur n'avait cours que dans les terres de celui-ci (*ib.*, p. 215). Il serait risqué d'en conclure que le poème a été composé avant

Trois paresis, cinq vienois Ne pueent pas fere un borgois D'un nu despris. 69 Je ne dis pas que jes despris¹⁹, Ainz di qu'autres conseus est pris De cel argent; 72 Ne s'en vont pas longues charjant : Por ce que li argens art gent²⁰, N'en ont que fere, 75 Ainz entendent a autre afere: Au tavernier font du vin trere, fol. 305 v° 78 Or entre boule; Ne boivent pas, chascuns le coule, Tant en entonent par la goule Ne lor sovient 81 Se robe achater lor covient. Riche sont, més ne sai dont vient Lor grant richece²¹: 84 Chascuns n'a riens quant il se drece; Au paier sont plain de perece; Or faut la feste, 87 Or remainent chançons de geste²², Si s'en vont nu comme une beste 90 Ouant il s'esmuevent. A l'endemain povre se truevent; Li dui dé povrement se pruevent. Or faut²³ quaresme, 93 Qui lor a esté dure et pesme²⁴: De poisson autant com de cresme 96 I ont eü; Tout ont joué, tout ont beü; Li uns a l'autre deceü, 99 Dist Rustebués Por²⁵ lor tabar, qui n'est pas nués,

1262, en alléguant la mention de bourgeois et de viennois circulant là où vivait l'auteur, c'est-à-dire à Paris. Car malgré les édits royaux, des monnaies continuaient pratiquement à circuler dans le royaume même après le « décri » qui les avait « abattues » (*Ib.*, pp. 18-19).

^{19 «} que je les dédaigne » (les tournois, parisis et viennois). Allusion du poète à ses profits personnels.

²⁰ Sur ce jeu de mots, voir A. TOBLER, Vermischte Beiträge, 2e série, append., p. 230.

²¹ La grande richesse qu'ils croient avoir.

²² Fini le rêve d'exploits brillants.

²³ faut, « a passé ».

²⁴ 93-96. Cf. AL 82-85.

²⁵ Por doit se rattacher à Dist (v. 99) et non à deceii (v. 98) : c'est le tour connu por + subst. + relative : « ... l'un a trompé l'autre, Rutebeuf le dit à cause de leur manteau de mauvais temps, bien usé, qu'ils ont vendu pour presque rien, et, avril commençant, ils n'ont rien en dehors de leur ventre (=sur la peau » ?) ».

Qui toz est venduz en deus oés²⁶; Et avril entre, 102 Et il n'ont riens defors le ventre. Lors sont il viste et prunte et entre^{27 28} S'il ont que metre; 105 Lors les verriiez entremetre De dez prendre et de dez jus metre²⁹: Ez vous la joie! 108 N'i a si nu qui ne s'esjoie; Plus sont seignor que ras sus moie Tout cel esté. 111 Trop ont en grant froidure esté; Or lor a Diex un tens presté Ou il fet chaut, 114 Et d'autre chose ne lor chaut : Tuit ont apris aler deschaut.

Explicit la griesche d'esté.

Manuscrits : A, fol. 305 r° ; B, fol. 62 r° ; C, fol. 53 r° .

Texte et graphie de A.

Titre: A La Griesche d'iver, B La griesche d'esté, C Ci encoumence de la Griesche d'estei — 7 B Si correciez — 10 B o. mal a., C o. moi a. — entre 13 et 14, C ajoute: Et folz est cil qui c'en aeuvre — 15 C perde — 17 B Qu' mq; BC eschac — 20 B juignez, C Juignet — 21 C quac — 23 C a .I. s. — 25 C Griece; BC vint — 26 B b'goigne, C borgoigne — 32 BC N. ses (C ces) p. — 33 A N'ont — 37 C En hore — 40 BC au — 43 B mq. — 46 B mq. — 47 B covine — 52 A Li .I. et — 55 B le s. — 60 C Lor p.; B pessers — 61 B Nus biaus eschés; C eschac — 65 B C. que lor penser v. — 66 A Q. II. t. — 67 BC parisis; C viannois — 68 B puet — 70, 71 B intervertis — 71 C Ain; B mq. qu' — 72 B tel — 74 B art la g. — 77 C A t. — 78 C Lors e. — 79 B mq. — 84 C Lors granz — 85 B Chacun — 87 C Lors f. — 88 C Lors r. — 89 B Or; une mq. — 92 B dez — 93 C quaresmes — 94 C durs et pesmes, B et dur et p. — 99 BC Rutebues — 101 C .II. wes — 102-104 et 105-107 intervertis dans C — 102 C avris — 103 B n'ont fors dou v. — 104 B le premier et mq. — 106 C verriez, B verrez — 107 B Des d.; BC et de jus m. — 110 BC r. en m. — 116 B Tout; C apris sunt d'aleir — A Explicit la griesche d'yver, C Explicit.

²⁶ en deus oés, « pour le prix de deux oeufs » (?).

²⁷ entre, « prestes ».

²⁸ 104-105. *Lors* (repris au vers 106) ne se rapporte pas à ce qui précède, mais à ce qui suit : « S'ils ont de quoi dépenser, alors ils sont... ». — *metre*, « mettre un enjeu » (cf. Semrau, p. 80), qui va mieux que « dépenser » avec les vers 106-107.

²⁹ « de prendre et de jeter les dés ».